

Extrait du OIEau - IOWater - OIAgua

<http://www.oieau.org>

Autorité du bassin dela Volta (ABV) : Appui à la mise en place du portail et du catalogue des sources de données de l'ABV

Date de mise en ligne : 08 novembre 2010

- Office International de l'Eau - Coopérer - Les opérations internationales - Systèmes d'information et de documentation -

OIEau - IOWater - OIAgua

Le 18 janvier 2007, les Chefs d'Etat des 6 différents pays partageant le bassin de la Volta (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo) ont adopté une convention portant création de l'Autorité du bassin de la Volta. Cet organisme inter étatique est chargé d'assurer la gestion du bassin de la Volta, de renforcer la coopération entre les Etats riverains, de coordonner efficacement les actions de déploiement, d'assurer l'accroissement des ressources du bassin et d'autoriser la réalisation des ouvrages envisagés par les Etats signataires.

Dans le cadre de son programme d'actions, l'autorité du bassin de la Volta (ABV) a pris l'engagement dès avril 2007 de mettre en oeuvre un système d'information en vue de garantir la communication au sein et en dehors du Cadre de Coopération des partenaires techniques et financiers, en considérant que ce système constitue une partie intégrante de la stratégie et des moyens d'informations de l'ABV.

Pour ce faire, en 2009, l'ABV a sollicité l'OIEau pour la préparation et la configuration du portail Web multilingue (FR/EN) et du catalogue des sources de données de l'ABV.

Le portail de l'ABV consultable à l'adresse suivante <http://www.abv-volta.org/> permet la diffusion d'information multilingue (Français/ Anglais) à l'attention du public et le partage des documents de travail entre les divers partenaires de l'ABV, chacun de ces partenaires pouvant consulter et/ou alimenter les diverses rubriques du portail en fonction des droits d'accès et mise à jour attribués sur décision des responsables de l'ABV.

Le catalogue des sources d'information, accessible via le portail facilite l'identification des jeux de données existants tout en permettant à chaque producteur/gestionnaire de données de présenter les jeux de données disponibles à son niveau en attribuant des droits d'accès éventuels.

Après une première phase de développement du portail et du catalogue sur un serveur de l'OIEau, une formation financée par l'IUCN a été organisée pour l'administration et l'exploitation de ces outils qui ont ensuite été transférés sur un serveur Internet de l'ABV. Le portail et le catalogue et sont désormais directement gérés par le personnel de l'ABV.